

## Le Rabbin Haïm TORJMAN

### **SIDRA NITSAVIM**

Vous vous tenez tous aujourd'hui devant l'Eternel votre D. vos chefs de Tribus, vos anciens, vos préposés, chaque citoyen d'Israël, vos enfants, vos femmes et l'étranger dans tes camps depuis le fendeur de bois jusqu'au puiseur d'eau (deut. 29,9 et 10). Ces versets qui augurent cette paracha nous invitent à nous rappeler que le jour היום, comme l'enseigne le Zohar, est le jour du jugement, en l'occurrence le jour de Roch Hachana. En effet, le jour, par excellence, où le Créateur juge les hommes, approche à grands pas.

Le Talmud Roch Hachana 18, a déclaré que tous les êtres de cet univers passent devant D. Kibne Maron. Que signifie cette expression ? qui est ici traduite par « Bné Imrana, Rech Lakich explique : comme les hauteurs des maisons de Marom Rav Yehouda au nom de Chemouel : « comme les soldats de la maison de David » Rabba Bar Hana dit au nom de Rabbi Yohanan « tous sont jugés au même moment.

Comme des « Bné Imrana » : comme des moutons qui sont comptés pour le prélèvement de la dîme, ils passent à tour de rôle par un endroit par lequel deux ne peuvent passer ensemble.

« Comme les hauteurs de la maison de Maron ». Par un sentier étroit et abrupt d'une vallée où ils ne peuvent marcher côte à côte, le Créateur mesurera tous les efforts les plus périlleux que l'homme a réalisés pour le servir.

Comme les soldats de David : c'est-à-dire des soldats de l'armée du roi « Maron » est une expression qui évoque l'autorité, la domination. Ainsi on comptait les soldats qui partaient en guerre, marchant les uns derrière les autres.

Ces trois images sont un message très clair à savoir, qu'au moment du jugement, l'homme est totalement seul, comme disent nos sages : « Il est le juge, Il est le témoin, Il est celui qui l'appelle au Tribunal. L'homme est seul à répondre de ses actes.

Aussi, l'image des moutons nous rappelle que certains hommes sont stationnaires, leur vie est linéaire, pleine de vacuités. Comme dit le Maharal מה בהמה מה בהמה que possède-t-il ? L'animal ne possède que des forces innées, rien d'autre le fait mouvoir.

Hakadoch Baroukh Hou nous juge donc par rapport aux efforts fournis, à la volonté, à l'enthousiasme que l'on a apporté pour sortir de notre immobilisme si nous avons accompli les Mitzot.

Le deuxième concept que rapporte le Talmud « Les soldats du Roi ». Sommes-nous au service de notre Roi des Rois ? Avons-nous réalisé son message avec soumission ? Avons-nous défendu notre bannière et notre territoire, de ce message séculier que l'Eternel t'a demandé de garder fidèlement ?

Ces trois attitudes, ces trois aspects du jugement nous rappellent cette fameuse parabole que Rabbi Haim de Brish racontait : Autrefois, lorsqu'un commerçant voulait faire passer sa marchandise en contrebande, il louait les services d'un cocher qui connaissait bien les sentiers, les routes escarpées qui permettaient d'accéder à un autre pays et évitait de passer par le poste-frontière. Lorsque ce personnage réalisait tous les préparatifs, il était extrêmement tendu car s'il était attrapé, sa marchandise lui était confisquée et de plus, il encourait une peine de prison. Depuis le début de ce périple, le négociant était inquiet et soucieux, mais le cocher, lui, restait serein, habitué à ce genre de voyage. Toutefois, ce dernier montrait une certaine nervosité aux abords de la frontière, guettait chaque bruit. Il savait, lui aussi, que sa calèche et ses chevaux risquaient d'être confisqués et qu'il était passible d'une lourde peine. Cependant, les chevaux restaient très calmes tout au long de ce voyage.

Ainsi, dit Rabbi Haim, à l'approche de Eloul et de Roch Hachana : Il y a ceux qui sont le cocher, ceux qui sont comme le négociant et ceux qui sont comme les chevaux insoucians qui vont à Roch Hachana au marché, au travail, au salon de coiffure et qui bafouent ce jour qui déterminera le cours de l'année à venir, que nous puissions saisir l'enjeu de cette solennité et que le Créateur nous accorde une année de bonheur, de santé, de paix, de bénédictions.  
Amen ken yehi ratson.

\*\*\*\*\*